

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion mensuelle,
le 13 septembre 2023 à 20h,
au 1013

Sont présents : Mme Mélanie Cayer
Mme Annik Bédard
Mme Stéphanie Lévesque
Mme Dominique Chabot
M. Jérémie Anka-Thibaudeau
Mme Katia Ouellet
Mme Martine Hamel
Mme Isabelle Moisan
Mme Véronique Moisan
Mme Julie Houde
Mme Michèle Morasse
Mme Maryse Verreault
M. Julien Richard
Mme Kathy Maheux

Est absente: Mme Marie-Christine Bergeron

1. Accueil, quorum et bienvenue

Madame Mélanie Cayer souhaite la bienvenue aux membres.

2. Élection des officiers

2.1. Au poste de président (e)

Madame Kathy Maheux se propose. Celle-ci accepte.

Madame Isabelle Moisan propose madame Véronique Moisan. Celle-ci refuse.

Madame Stéphanie Lévesque propose madame Isabelle Moisan. Celle-ci refuse.

Madame Katia Ouellet se propose. Celle-ci accepte.

Nous devons aller en élection comme deux membres se proposent. Avant l'élection, les membres se présentent.

À la suite du vote, madame Katia Ouellet est élue présidente du conseil d'établissement à l'unanimité.

2.2. Au poste de vice-président (e)

Madame Stéphanie Lévesque propose madame Isabelle Moisan. Celle-ci refuse.

Madame Dominique Chabot propose madame Kathy Maheux et celle-ci accepte.

2.3. Au poste de secrétaire

Madame Cayer propose madame Julie Houde au poste de secrétaire et celle-ci accepte le poste.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Katia Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajouts : 11.1 : L'heure du diner à la cafétéria
11.2 : Gymnase

Madame Maryse Verreault, secondée par madame Dominique Chabot, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les deux ajouts.

**Résolution 1 / CE 2023-2024
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2023

Madame Maryse Verreault informe les membres que madame Laurence Moisan fera son allègement.

Madame Isabelle Moisan, secondée par madame Michèle Morasse, propose d'adopter le procès-verbal du 19 juin 2023.

**Résolution 2 / CE 2022-2023
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. Intervention du public

Aucune intervention du public.

6. Calendrier des réunions

Les rencontres du conseil d'établissement se tiendront aux dates inscrites ci-dessous :

- Mercredi 11 octobre à 18h30
- Mercredi 8 novembre à 18h30
- Mercredi 6 décembre à 18h30
- Mercredi 31 janvier à 18h30
- Mercredi 28 février à 18h30
- Mercredi 20 mars à 18h30
- Mercredi 24 avril à 18h30
- Mercredi 22 mai à 18h30
- Mercredi 19 juin à 18h30

7. Dénonciation d'intérêts et formation obligatoire

Madame Mélanie Cayer remettra un document à tous les membres qu'ils devront signer. Les nouveaux membres devront écouter la formation obligatoire sur le conseil d'établissement. Madame Cayer partagera le lien aux nouveaux membres. Une fois la formation faite, les membres devront envoyer un courriel à madame Cayer.

8. Demandes pour les sorties et activités

Madame Cayer présente les demandes d'activités aux membres.

Monsieur Jérémie Anka-Thibaudeau, secondée par madame Maryse Verreault, propose d'approuver toutes les demandes d'activités telles que présentés.

**Résolution 3 / CE 2022-2023
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

9. Mot des représentants des élèves

Aucune information

10. Points d'information

Aucune information

11. Affaires diverses

11.1. L'heure du diner à la cafétéria

Plusieurs parents ont mentionné à madame Véronique Moisan que c'était le chaos à la cafétéria le midi et que les élèves courent partout. Tout d'abord, madame Cayer mentionne qu'un ajustement a dû être fait comme nous utilisons maintenant une nouvelle caisse. Elle mentionne également que d'ici deux semaines, il y aura plus de surveillance. Pour l'instant, il n'y a aucun horaire, mais nous pourrions revenir à deux diners, si besoin il y a.

Certains élèves apportent du Mc Donald ou du Subway au café étudiant. Comme nous prônons les repas santé, nous devons discuter avec l'équipe école si nous autorisons ces repas au café étudiant le midi.

11.2. Gymnase

Madame Dominique Chabot informe les membres du besoin essentiel d'un nouveau gymnase comme nous manquons d'espace. Elle se demande ce qui se passe avec le Centre de services et si le conseil d'établissement peut faire quelque chose pour avancer le projet. Il n'est pas rare que quatre groupes soient en même temps. Madame Cayer posera la question lors de sa rencontre au CSS. Nous pourrions en parler avec la ville comme il utilise également le gymnase afin d'avoir un projet en partenariat. D'ailleurs, un projet a déjà été fait il y a deux ans, mais l'école secondaire de St-Marc a

remporté. Nous pourrions refaire une autre demande pour ce même projet comme ça fait deux ans.

12. Intervention du public

Aucune intervention.

13. Levée de la réunion

Madame Stéphanie Lévesque, secondée par Madame Dominique Chabot, propose la levée de l'assemblée à 21h41.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Julie Houde

Secrétaire

Katia Ouellet, présidente

Mélanie Cayer, directrice